

## Création de nouveaux services dans 8 gares d'Île-de-France

Pour mieux répondre aux besoins des voyageurs du quotidien, Île-de-France Mobilités a décidé de développer de nouveaux services dans les gares. Ainsi, Île-de-France Mobilités et SNCF vont créer 4 nouvelles crèches dans les gares franciliennes et transformer 4 gares aujourd'hui fermées afin d'accueillir des coopératives agricoles ou un club de sports.

Île-de-France Mobilités a identifié 160 gares franciliennes où de nouveaux services pourraient être développés.

### 4 nouvelles crèches dans les gares franciliennes

Les services liés à la petite enfance (haltes garderie et crèches) font partie des services les plus plébiscités par les voyageurs du quotidien, notamment en grande couronne où actuellement la gamme de services est plus restreinte, et permettent une optimisation du temps de parcours quotidien et une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Fort du succès des 2 premières crèches inaugurées en septembre 2019 à la gare de Dammartin Juilly Saint-Mard et à celle de Villiers Neauphle Pontchartrain, et des deux centres de loisirs ouverts en gare de Bondy et de Chelles, Île-de-France Mobilités a décidé de poursuivre le déploiement de ces services avec la création de 4 crèches aux abords des gares de **Nanteuil-Saâcy** (ligne P, département 77), **Verneuil-L'Étang** (ligne P, 77), **Etampes** (Ligne C, 91) et **L'Isle-Adam-Parmain** (ligne H, 95).

Les crèches pourront accueillir jusqu'à 12 enfants de moins de 3 ans dans un bâtiment standardisé (qui se compose d'une structure modulaire en ossature bois de 150 m<sup>2</sup> environ) et d'un espace dédié au jardin d'enfants (80 à 120 m<sup>2</sup>).

- Un espace préservé pour les enfants dans les gares

Le projet a été spécifiquement imaginé pour accueillir les jeunes enfants aux abords des gares, en prenant en compte le traitement des contraintes ferroviaires (bruit, vibration, pollution).

Ainsi des études préalables ont été réalisées :

- Des fondations spéciales à coupure vibratile sont prévues ainsi qu'un traitement acoustique important du bâtiment.
- Une campagne de diagnostics spécifique est menée sur chacun des projets afin de vérifier les niveaux de polluants bruts et volatiles présents sur site.

Île-de-France Mobilités finance l'ensemble du programme, et SNCF sera en charge de la réalisation des travaux.

Les premières crèches devraient voir le jour fin 2021.

Une vingtaine de crèches supplémentaires devraient également être créées d'ici 2023, pour un montant de 9M€.

Contact presse

Amélie Lange - [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr)

07 60 10 95 05

## Réhabilitation de 4 gares dans le Val d'Oise, l'Essonne et la Seine et Marne

Île-de-France Mobilités a identifié près de 160 gares où de nouveaux services du quotidien peuvent être déployés.

Sous l'impulsion de la Région Île-de-France, d'Île-de-France Mobilités et de SNCF, Le projet « Gares de Demain » a été lancé afin d'étudier le déploiement de services de proximité dans des gares abandonnées, principalement en grande couronne, afin d'offrir aux voyageurs et plus largement à tous les habitants du territoire, de nouveaux services du quotidien en gare.

Suite à une étude lancée en 2019 par SNCF et avec le soutien d'Île-de-France Mobilités pour définir la Gare de Demain en concertation avec les territoires, 4 gares ont été retenues pour être réhabilitées et accueillir différents projets :

- gare de **Couilly Saint-Germain – Quincy** (77, ligne P) : accueil d'une maison d'assistantes maternelles
- gare de **Saint-Mammès** (77, ligne R) : accueil de l'association COOP LICOT (coopérative de producteurs locaux)
- gare de **Santeuil-le-Perchay** (95, ligne J) : accueil de la coopérative COOP Saveurs du Vexin
- gare du **Coudray-Montceaux** (91, ligne D) : hébergement d'un club d'aviron

**Île-de-France Mobilités finance à 100%** la réhabilitation et mise aux normes de ces 4 gares, afin d'y accueillir les porteurs de projet dans les meilleures conditions d'exploitation.

**L'ouverture de ces nouveaux services** est prévue dans le **courant de l'année 2021**.

Île-de-France Mobilités et SNCF ont pour objectif d'explorer le potentiel de ces gares afin de voir émerger un maximum de projets.